

# OPAH-RR « Pays de Gentiane »

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT  
ET DE REVITALISATION RURALE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS DE GENTIANE

RÉUNION DE LANCEMENT



# PERIMETRE D'INTERVENTION

**17 communes** qui la  
composent à savoir :

- Chanterelle ;
- Condat ;
- Montboudif ;
- Saint-Bonnet-de-Condac ;
- Apchon ;
- Cheylade ;
- Collandres ;
- Le Claux ;
- Lugarde ;
- Marchastel ;
- Menet ;
- Riom-ès-Montagnes ;
- Saint Amandin ;
- Saint Etienne de Chomeil ;
- Saint-Hippolyte ;
- Trizac ;
- Valette.



# Intervenants



**MAÎTRE D'OUVRAGE**  
Communauté de Communes  
du Pays de Gentiane



**Mandataire**  
En charge du suivi-  
animation de l'OPAH-RR

↓  
**Equipe d'animation locale**



Philippe  
SCHAAB  
Directeur  
d'OC'TEHA  
Réfèrent  
projet



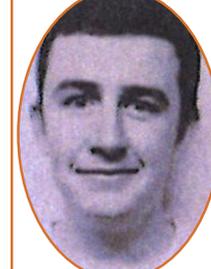
CAMVIEL  
Marion  
Chargée  
d'opérations  
habitat



BAPTISTE  
Florence  
Chargée  
d'opérations  
habitat



CERDAN  
Victoria  
Chargée  
d'opérations  
habitat



GIRARD  
Simon  
Chargé  
d'opérations  
habitat



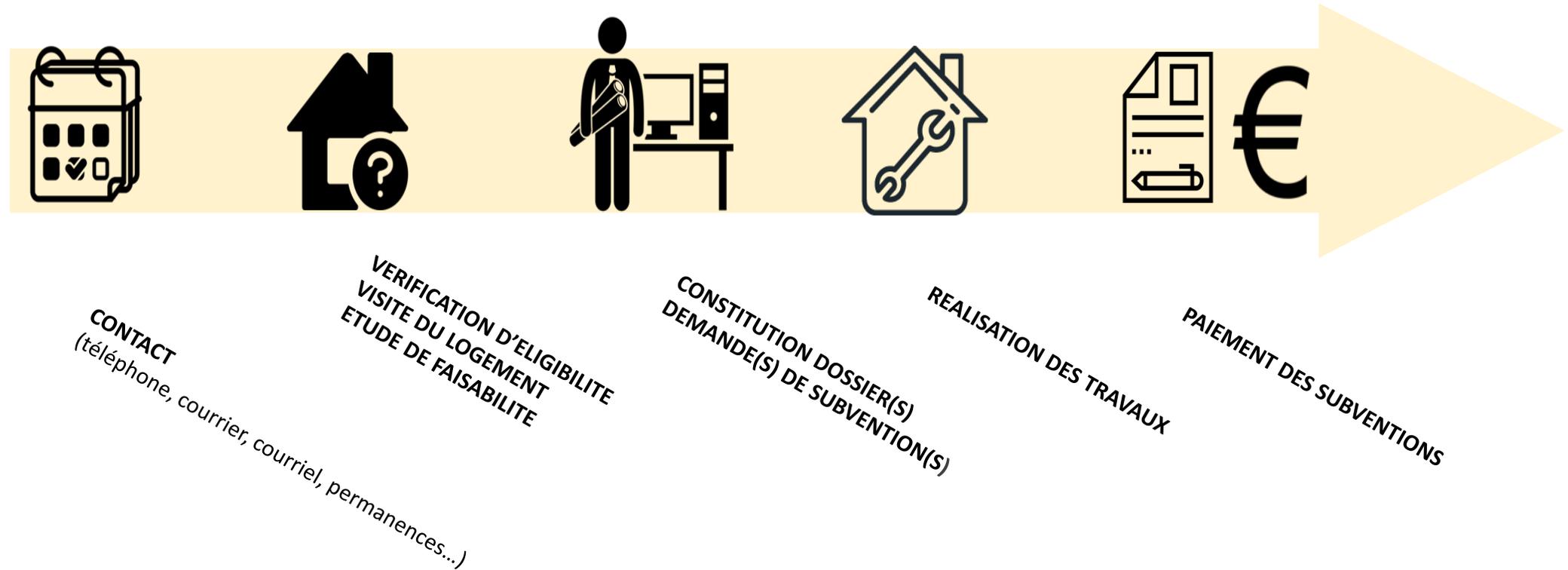
# Stratégie d'intervention: OPAH-RR

## POLITIQUE HABITAT AVEC 3 AXES CONJOINTS



# Déroulé d'un dossier ANAH

Procédure du montage d'un dossier



# Répartition des objectifs: OPAH-RR

Les objectifs globaux sont évalués à **100 logements sur 3 ans**, répartis comme suit :

- **91** logements occupés par leur propriétaire
- **9** logements locatifs appartenant à des bailleurs privés

	2020	2021	2022	TOTAL
<b>Logements de propriétaires occupants</b>	<b>19</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>91</b>
• dont logements indignes ou très dégradés	3	5	5	13
• dont travaux de lutte contre la précarité énergétique	9	18	18	45
• dont aide pour l'autonomie de la personne	7	13	13	33
<b>Logements de propriétaires bailleurs</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
<b>Logements traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des logements Habiter Mieux</b>	<b>14</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>64</b>
• dont PO	12	23	23	58
• dont PB	2	2	2	6
• dont logements traités dans le cadre d'aides aux SDC	0	0	0	0

# Récapitulatifs des aides et thématiques aidées par la Communauté de Communes - PO

Les aides aux travaux prévues se décomposent comme suit :

- 14 logements propriétaires occupants (2020) pour un engagement de 28 000 €
- 26 logements (2021 -2022)
- Engagements CC (2020 - 2021 - 2022) : 126 000 €

Thématiques	Catégories	TAUX EPCI	Montant financé par dossier	Objectifs 2020 Collectivité	Montant financé par l'EPCI 2020	Objectifs/an 2021-2022 Collectivité	Montant financé par l'EPCI /an 2021-2022	Montant total des dossiers engagés par l'EPCI
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé (vacant) - Grille dégradation > 0,55	PO modestes	-	-	-	-	-	-	-
	PO très modestes	10 %	5000	1	5000	2	10 000 €	25 000 €
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne (occupé) - Grille insalubrité > 0,4	PO modestes et très modestes	10 %	5000	1	5000	1	5 000 €	15 000 €
Logements bénéficiant de travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat (occupé) - Grille insalubrité 0,4 > INS > 0,3	PO modestes	-	-	-	-	-	-	-
	PO très modestes	10 %	2000	1	2000	2	4 000 €	10 000 €
Logements bénéficiant de travaux d'amélioration des performances énergétiques	PO modestes	-	-	-	-	-	-	30 000 €
	PO très modestes	10 %	1000	6	6000	12	12 000 €	
Logements bénéficiant de travaux d'adaptation du logement	PO modestes	-	-	-	-	-	-	46 000 €
	PO très modestes	10 %	2000	5	10000	9	18 000 €	
<b>Total des logements aidés Collectivité - PO</b>	<b>Modestes/très modestes</b>			<b>14</b>	<b>28 000 €</b>	<b>26</b>		<b>126 000 €</b>

# Récapitulatifs des aides et thématiques aidées par la Communauté de Communes - PB

Les aides aux travaux prévues se décomposent comme suit :

- **1 logement propriétaire bailleur (2020) avec un engagement par la Collectivité à hauteur de 16 000 € d'aides**
- **2 logements propriétaires bailleurs (2021 -2022) avec un engagement de la Collectivité à hauteur de 32 000€ par an**

Thématiques		TAUX EPCI	Montant financé par dossier	Objectifs 2020 Collectivité	Montant financé par l'EPCI 2020	Objectifs/an 2021-2022 Collectivité	Montant financé/an par l'EPCI 2021-2022	Montant total des aides engagées par l'EPCI
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé (vacant) - Grille dégradation > 0,55	2	15 %	16 000	1	16000	2	32000	80 000 €
Logements bénéficiant de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne (occupé) - Grille insalubrité > 0,4	-							
Logements bénéficiant de travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat (occupé) - Grille insalubrité 0,4 > INS > 0,3	-							
Logement moyennement dégradé - (vacant) - (Grille dégradation 0,55 > GD > 0,35)	-							
Procédure RSD ou contrôle décence								
Logements bénéficiant de travaux d'amélioration des performances énergétiques	-							
Logements bénéficiant de travaux d'adaptation du logement	-							
<b>Total des logements aidés Collectivité - PB</b>	<b>2</b>				<b>16 000 €</b>		<b>32 000 €</b>	<b>80 000 €</b>

# PERMANENCES

## ELEMENTS DE L'OFFRE – PROPOSITION POUR VALIDATION :

- 1 permanence /mois à la Communauté de Communes du Pays de Gentiane
- 2 permanences /mois sur la même journée, tournantes dans les mairies (1h00 et sur rendez-vous)

# REUNIONS PUBLIQUES

- 1 réunion d'information à destination des élus
- Riom-Es-Montagnes
- Condat

# MISSIONS D'ANIMATION

- Réunion spécifique pour les **professionnels du bâtiments** (1 fois/ an)
- Réunion spécifique pour les **professionnels de l'immobilier** (1 fois/ an)
- Animations et informations ciblées concernant «**l'adaptation du logement** au vieillissement et/ ou au handicap, l'insalubrité ou le mal logement » (1fois/an)
- **Point presse** avec la visite de logements réhabilités (1fois/an)
- **Événementiels** organisés par le maître d'ouvrage ou ses partenaires

# COMMUNICATION

## Outils de communication : coconstruire avec le maître d'ouvrage un plan de communication ciblé qui mobilisera des outils et supports différents :

- Après du grand public : flyers, plaquettes d'information, page dédiée sur le site internet, réunions publiques, ...
- Communication presse et médias (article dans la presse locale, page Facebook...)
- Après des acteurs opérationnels : plaquettes d'information, autres supports dédiés, réunions d'information, formations, groupes de travail, ...
- Après des communes : réunions d'information, partage des bilans et suivi des opérations...

# Évaluation et suivi des actions engagées

- **Assistance générale à la Collectivité** tout au long du programme
- Constitution et **analyse des indicateurs de résultats** pour informer le maître d'ouvrage et le comité de pilotage sur l'état d'avancement de l'opération ; (**point trimestriel**)
- **Un bilan annuel** présentés sous la responsabilité du maître d'ouvrage en comité de pilotage stratégique
- **Un bilan final** du programme